

**Maître Yves GROSSO**

Avocat

46, rue Breteuil  
13006 MARSEILLE

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES**

### **D'UN APPARTEMENT ET UNE CAVE**

Résidence Les Marronniers bâtiment B4  
56, boulevard Villecroze  
13014 MARSEILLE

**MISE A PRIX : 20.000 EUROS**

**Visite unique organisée par huissier de justice,  
le lundi 18 septembre 2017 de 9 h 00 à 10 h 00**

LA VENTE AURA LIEU LE **JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017 À 9 H 30**

par-devant le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille, siégeant à l'audience des  
Criées au Palais Monthyon, Salle n° 2 Toussaint Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

En vertu d'un acte en date du 13/12/2016 publié au  
Service de la Publicité Foncière le 23/01/2017,

#### **A LA REQUETE DU :**

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER LES MARRONNIERS sis à  
MARSEILLE (13014 ), Boulevard Villecroze, personne  
morale non identifiée au SIREN, pris en la personne de  
son syndic en exercice la SAS CABINET HENRI CRO-  
SET au capital de 100.000 euros dont le siège social  
est 21, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE, SIREN 070  
803 424 RCS Marseille, à l'enseigne « AJILL'IMMO »,  
agissant poursuites et diligences de son président en

exercice, demeurant en cette qualité au siège social,  
Ayant Maître Jacques JANSOLIN pour avocat postu-  
lant et constitué du Barreau de Marseille, en son cabi-  
net sis 68, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE (e-mail :  
courrier@jansolin.fr) et plaidant par Maître Yves  
GROSSO, Avocat au Barreau de Marseille, 46, rue  
Breteuil, 13006 MARSEILLE (04.91.37.06.50)

*Il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et der-  
nier enchérisseur de :*

#### **DESIGNATION DES BIENS**

Dans un ensemble immobilier en copropriété sis à

MARSEILLE (13014) cadastré quartier Saint-Barthélemy section 894 E 20 et 56 lieudit "Impasse des Marronniers" et "56, bd Louis Villecroze", pour une superficie totale de 04 ha 05 a 33 ca.

**LOT TROIS CENT TROIS (303) :**

Un appartement dans le bâtiment B, escalier 4, 4e étage, avec cuisine, deux chambres, WC, séjour, salle d'eau et placards et les 209/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

**LOT DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUINZE (295) :**

Une cave au sous-sol et les 8/100.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Tels que résultant d'un règlement de copropriété en date du 20 janvier 1959 publié au 1er bureau des hypothèques de Marseille le 10 février 1959 volume 2766 n° 9 modifié les :

- 12 octobre 1959 publié le 20 octobre 1959 volume 2894 n° 14,
- 13 décembre 1961 publié le 26 février 1962 volume 3349 n° 10,
- 10 décembre 1962 publié le 3 janvier 1963 volume 3538 n° 22,
- 14 novembre 1963 publié le 17 décembre 1963 volume 3781 n° 11,
- 21 décembre 1967 publié le 18 janvier 1968 volume 5321 n° 1.

La superficie de l'appartement est d'environ 60 m<sup>2</sup>

selon mesurage réalisé par Monsieur Olivier BELMESSIERI, géomètre expert, 26, cours Pierre-Puget à MARSEILLE.

Le syndic de l'immeuble est le Cabinet CROSET « AJILL'IMMO », syndic, 22, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE.

Les biens sont occupés par le propriétaire et l'adjudicataire fera son affaire personnelle de cette occupation.

**MODALITES**

Les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque de 3.000 euros (pour une caution bancaire, le consulter) établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille outre la garantie des frais prévisibles de vente.

**Pour tout renseignement :**

Pour consulter le cahier des conditions de la vente, s'adresser à l'Accueil du Tribunal de Grande Instance de Marseille, au rez-de-chaussée du Palais Monthyon, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser au Cabinet de Maître Yves GROSSO, Avocat, au 04.91.37.06.50 (ou Maître Jacques JANSOLIN, Avocat, 68, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE par mail à : [courrier@jansolin.fr](mailto:courrier@jansolin.fr))

Fait à Marseille, le 2 août 2017